


ANNEXE 2 : CHEMINEMENT MINISTÉRIEL D'INTÉGRATION DE L'ADS ET PLUS* À UN PROJET**

RÉALISATION DU PROJET 								
STADES DE RÉALISATION	PRÉPARATION DU PROJET				MISE EN ŒUVRE DU PROJET			BILAN DU PROJET
PHASES	ANALYSE				INTÉGRATION			IMPACT ET RÉSULTATS
ÉTAPES	Déterminer la problématique, les enjeux et faire la recherche	Consulter	Établir les objectifs et les indicateurs	Élaborer les scénarios menant à la prise de décision	Concevoir le projet	Mettre en oeuvre le projet	Communiquer	Faire le suivi et l'évaluation
COMPOSANTES	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer des données quantitatives et qualitatives selon le sexe. Intégrer d'autres variables significatives selon le sexe. Faire des constats différenciés selon les sexes. Expliquer les causes et les conséquences des écarts significatifs entre les sexes. Déterminer les enjeux pour les femmes et pour les hommes ainsi que pour les différents groupes de femmes et d'hommes touchés par le projet (jeunes, personnes âgées, immigrantes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Rejoindre dans une proportion équitable les femmes et les hommes. Donner la possibilité aux experts, aux groupes communautaires et aux universitaires spécialisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes d'exprimer leur point de vue. 	<ul style="list-style-type: none"> Ventiler, si pertinent et possible, les objectifs et les indicateurs. Prévoir des indicateurs de suivi en vue d'évaluer l'impact du projet sur l'égalité entre les femmes et les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire des recommandations aux autorités en fonction des constats sexués et des enjeux déterminés Expliquer qui (femmes et/ou hommes) bénéficiera des avantages proposés. Répartir équitablement les rôles et le travail entre les femmes et les hommes. Expliquer aux autorités les conséquences d'un scénario qui ne tiendrait pas compte des constats sexués et des enjeux déterminés. 	<ul style="list-style-type: none"> Éviter que d'autres stéréotypes liés aux rôles et responsabilités des deux sexes ne soient engendrés, confirmés ou renforcés par le projet. Établir un plan d'action et des activités opérationnelles qui permettent de réduire, voire d'éliminer, les écarts observés entre les femmes et les hommes. S'assurer que les femmes et les hommes bénéficient de conditions et de critères d'accès équitables aux ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer, que les ressources et les moyens financiers consacrés au projet soient répartis de façon équitable selon la différenciation observée entre les sexes. Organiser la collecte de données en vue d'évaluer l'impact du projet sur l'égalité entre les femmes et les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer selon les circonstances du projet, d'avoir une diversité dans les images (hommes, femmes, jeunes, aînées etc.). Faire des messages qui interpellent tant les femmes que les hommes. Rédiger les textes de façon épiciène. 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que la collecte, l'analyse et l'interprétation de l'information ainsi que les recommandations illustrent l'impact du projet sur les femmes et les hommes. Statuer sur le manque de données sexuées et y remédier au besoin. Proposer des modifications au projet pour mieux tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes.
AUTORITÉS DU MINISTÈRE	Voir à la prise en compte des composantes, prioriser les besoins en fonction de l'ADS et choisir le meilleur scénario				Confirmer le projet définitif, communiquer la démarche d'ADS et voir à la prise en compte des composantes			Agir en fonction des résultats et de l'impact du projet sur la clientèle visée

 Point de contrôle

*Le plus fait référence à l'intersectionnalité.

**Un projet peut être défini par une loi, un règlement, une politique, un programme, une mesure ou un service à l'intention des citoyennes et citoyens ou bien par toute autre décision.